



Séance du conseil d'administration du 22 décembre 2025

Délibération n° CA 2025/030

Objet : Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025

Nombre d'administrateurs			L'an deux mille vingt-cinq, le vingt deux octobre, à neuf heures, le Conseil d'Administration convoqué le 16 décembre 2025 par le Président, s'est réuni au siège social de l'EPIC CFC situé 20 Place de la gare BP 237, à Bastia sous la présidence de Monsieur Simeoni Gilles, Président de séance.
En exercice	Présents	Votants	
17	9	11	
Pour	Contre	Abstentions	Jean-Charles Giabiconi a été désigné secrétaire de séance.
11	-	-	Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.
Présents : Simeoni Gilles, Guidoni Pierre, Casanova Servas Marie-Hélène, Fagni Muriel, Giabiconi Jean-Charles, Pozzo di Borgo Louis, Valdrighi Hervé, Desbouis André, Finidori Charles			
Absents représentés : Filippi Petru Antone donne pouvoir à Giabiconi Jean-Charles ; Ponzevera Juliette donne pouvoir à Fagni Muriel ;			
Absents : Maupertuis Marie-Antoinette, Le Bomin Vanina, Battestini Serena, Savelli Jean-Michel, Poli Antoine, Mondoloni Jean-Martin			
Convocation envoyée le :		Certifié exécutoire,	
16/12/2025		Après transmission en Préfecture le :	
		Et publication de l'acte le :	

DELIBERATION

Vu la délibération de l'Assemblée de Corse n° 22/090 AC décidant du choix du mode de gestion des Chemins de Fer de la Corse à l'issue de l'actuelle Délégation de Service Public en date du 30 juin 2022 ;
Vu la délibération n° 23/039 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la création de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse en date du 31 mars 2023 ;
Vu la délibération n° 23/028 CP de la Commission Permanente approuvant la modification de la délibération n° 23/039 AC de l'Assemblée de Corse du 31 mars 2023 créant l'EPIC des Chemins de Fer de la Corse ;
Vu la délibération n°23/062 AC de l'Assemblée de Corse portant modification des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes en date du 28 avril 2023 ;
Vu l'arrêté n° 23/482 CE du Président du Conseil exécutif de Corse relatif à la nomination du Président de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse ;
Vu le Procès-verbal du Conseil d'Administration d'installation de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse en date du 20 septembre 2023.
Vu l'arrêté n°23/674 CE du Président du Conseil exécutif de Corse relatif à la nomination du Directeur par intérim de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse ;
Vu les statuts de l'EPIC CFC ;
Vu les stipulations du Contrat d'objectifs, de performance et d'exploitation 2024-2031 conclu le 1er janvier 2024 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° CA 2025-004 du Conseil d'Administration de l'EPIC CFC approuvant le budget primitif 2025 ;
Vu la délibération n° CA 2025-012 du Conseil d'Administration de l'EPIC CFC approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2025 ;
Entendu le rapport n°3 du Président au Conseil d'Administration ;
Considérant qu'il convient de modifier les prévisions budgétaires pour tenir compte de plusieurs ajustements dans les crédits inscrits ;

A l'unanimité, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

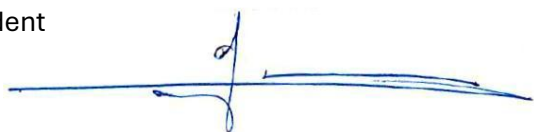
- Approuve la décision modificative n°1 de l'exercice 2025 ;
- Dit que la présente délibération sera adressée à la Collectivité de Corse en sa qualité d'autorité de tutelle ;
- Dit que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Corse au titre du contrôle de légalité ;

Fait à Bastia, le

Au registre sont les signatures

Extrait certifié conforme

Le Président



ANNEXE : Rapport n°3 du Président au Conseil d'Administration.



Rapport n°3 du Président Conseil d'Administration du 22 décembre 2025

Objet : Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025.

Le budget primitif 2025 a été débattu et adopté lors du Conseil d'Administration du 14 avril 2025. Le compte administratif 2024, le compte de gestion 2024, l'affectation du résultat, comme le budget supplémentaire ont été présentés et adoptés lors de la séance du 23 juin 2025.

La validation et le vote de l'ensemble de ces étapes budgétaires ont permis une réelle prise en compte des enjeux comptables et financiers de cet exercice budgétaire tout en s'adaptant aux circonstances de cette année 2025, seconde année d'exécution budgétaire de l'EPIC.

Aucune modification n'a été rendu nécessaire par rapport à la prévision initiale jusqu'à présent et il vous est proposé, dans la continuité de ces rendez-vous budgétaires, d'opérer un point de fin d'exercice budgétaire et de clôture par la présentation d'une Décision Modificative n°1 à l'exercice 2025 permettant de vous présenter, dans le cadre de l'exécution de ce budget, les ultimes ajustements budgétaires et comptables et l'intégration d'opérations complémentaires en recettes et en dépenses.

Cette proposition de décision modificative se présente, d'une façon générale, par la poursuite de la maîtrise des dépenses dans la section de fonctionnement comme dans la section d'investissement. Il vous sera proposé d'opérer quelques ajustements de chapitre à chapitre pour répondre à des besoins d'affectation comptable, d'améliorer notre sincérité et la fidélité budgétaire et de nous assurer de la bonne cohérence avec les besoins de l'institution.

Enfin, par ces propositions de modifications, il est également recherché l'optimisation de l'utilisation des crédits alloués dans chaque section. Un effort particulier est proposé sur l'investissement en intégrant la prise en compte de besoins importants pour le développement de notre institution mais aussi la couverture de rubriques budgétaires permettant de garantir une plus grande sincérité de l'équation économique posée.

Les grands équilibres de ce budget se présentent de la façon suivante :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Budget Primitif. – Dépenses : 32.230.000 € Budget Primitif. – Recettes : 32.230.000 €	Budget Primitif. – Dépenses : 1.150.000 € Budget Primitif. – Recettes : 1.150.000 €
Budget supp – Dépenses : 33.671.393,13 € Budget supp – Recettes : 33.671.393,13 €	Budget supp – Dépenses : 1.752.531,01 € Budget supp – Recettes : 1.752.531,01 €
DM n°1. – Dépenses : 33.955.393,13 € DM n°1. – Recettes : 33.955.393,13 €	DM n°1. – Dépenses : 2.305.531,01 € DM n°1. – Recettes : 2.305.531,01 €
<i>Soit un budget en augmentation de 284 K€ (accroissement de recettes) dans cette proposition de Décision Modificative n°1 par rapport à l'enveloppe votée au Budget Supplémentaire 2025.</i>	<i>Soit un budget en augmentation dans cette proposition de décision Modificative n°1 par rapport à l'enveloppe votée au Budget Supplémentaire 2025 d'un montant de 553 K€.</i>

Il est à noter que cette proposition budgétaire ne prend pas en compte les mécanismes d'intégration budgétaire et comptable du protocole de transfert de la SAEML.

Nous avons aujourd'hui contractualiser une étude qui permettra d'évaluer les réels impacts de l'intégration des incréments de l'actifs et du passif de la SAEML dans la comptabilité de l'EPIC, de prendre en compte les stocks afférents à ce transfert et de s'assurer de la stratégie d'une couverture budgétaire du passif social (estimation à environ 6,6 M€) par la constitution d'éventuelles provisions sur plusieurs exercices en sus du transfert qui doit être prochainement opéré par la SAEML pour un montant de 1.890M€ à l'attention de l'EPIC.

Cette même étude permettra également de porter un regard sur l'application de la taxe sur les salaires et les modalités de déclenchement de l'IS, deux dépenses importantes (respectivement 1,530 M€ & 645 K€) qui sont couvertes dans le cadre de cette proposition de DM n°1.

Le résultat de cette étude devrait être connu d'ici la fin du mois de mars 2026 ; espérant une intégration des préconisations prescrites pour le budget primitif de l'établissement en avril 2026.



I – AU TITRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1 Les recettes de fonctionnement :

Cette proposition Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025 sur les recettes de fonctionnement se présente au global en augmentation de 284K€ pour s'établir au montant total de 33.955 M€.

Après la réalisation effective de l'objectif 2025 d'un accroissement de 2,5% de nos recettes sur le transport de voyageurs, nous pouvons envisager une recette complémentaire de 80K€ sur cet article. Cette enveloppe passe ainsi à la clôture de l'exercice 2024 de 4.277 M€ à 4.580 M€ à fin 2025.

Viennent s'adjoindre également une enveloppe de 70 K€ au titre des remboursement de prévoyance, 40 K€ sur la gestion des parkings et 81 K€ sur des produits exceptionnels (Annulation de mandats et remboursement Taxe GNR).

I.2 Les dépenses de fonctionnement :

Au titre du 011, il vous est proposé une réduction globale du recours à cette enveloppe de crédits de 880 K€ et donc un équilibre global de ce chapitre budgétaire établissant à 8.487 M€.

Cette proposition de DM doit nous permettre d'ajuster les enveloppes comptables au fonctionnement régulier de notre institution et de procéder à une re-ventilation entre articles afin de couvrir la réalité des besoins budgétaires de cet exercice budgétaire tout en optimisant allocation des ressources sur les actions indispensables.

Une gestion précise et très rigoureuse permette d'opérer ces redéploiements et adaptations nécessaires afin de répondre économiquement et budgétairement aux aléas des modalités de gestion qui s'imposent à notre institution.

Au titre du chapitre 012, il vous est proposé un accroissement global de cette enveloppe de 363 M€ afin de couvrir des mesures nouvelles tout en garantissant l'équilibre de la masse salariale tel que défini en début d'exercice.

Nous sommes contraints de procéder à un ajustement de la taxe sur les salaires de 80 K€ afin de faire face à la dépense annuelle. Par ailleurs, nous souhaitons prendre en charge au sein de cet exercice budgétaire la totalité des charges afférentes à l'exercice (absence de report et prise en compte des variations de congés). Ceci est



rendu possible par des arbitrages en réduction sur ce chapitre et l'allocation d'une ressources complémentaires de 363 K€, comme indiqué supra.

Au titre des autres charges, il vous est proposé d'opérer plusieurs mesures de rééquilibrages en montant et fonction de la nature des propositions de dépenses.

- Une proposition d'ajuster la dotation aux amortissements avec l'état d'exécution des investissements de l'exercice antérieur par une réduction de 250K€ de l'enveloppe.
- Une proposition d'allouer une enveloppe de provisions de 228K€ afin de couvrir les variations des congés des comptes épargne temps (CET) de l'institution tout en réduisant l'assiette de l'Impôt sur les sociétés qui doit être couvert par l'EPIC.
- De procéder à un ajustement positif de 20K€ sur les frais de la ligne de trésorerie afin de faire correspondre les paiements avec l'utilisation des comptes comptables,
- Enfin, de procéder à un transfert vers la section d'investissement d'un montant positif de 803 K€ compte tenu de nouveaux projets d'investissements à couvrir sur l'exercice 2025, des capacités de gestion redéployable dans cette fin d'exercice et ce grâce aux efforts de gestion et de régulation obtenus tout au long de cet exercice 2025.

Ces propositions de rééquilibrages permettent donc par ce transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et d'envisager un accroissement de l'enveloppe allouer à l'investissement de l'exercice 2025 et la matérialisation de nouveau projets importants pour le développement de notre institution.

Les autres chapitres de cette section sont, dans le cadre de cette DM n°1, parfaitement calibrés pour la clôture en exécution de ce budget 2025.

Synthèse relative au fonctionnement :

In fine, l'enveloppe de fonctionnement dans le cadre de ce rapport est proposée à **33.955.393,13 € en recettes et en dépenses** et est en augmentation de 284K€, à l'issue des propositions d'ajustements opérés entre les différentes grandes catégories de dépenses.



II – AU TITRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II.1 Les recettes d'investissement :

Cette Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025 présente l'intégration du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 803 K€ (article 023 en dépense de fonctionnement vers l'article 021 en recette d'investissement) et permet d'intégrer la réduction de la dotation aux amortissements de 250 K€ comme vu précédemment à la section de fonctionnement.

Aucunes autres modifications des recettes ne sont proposées au titre de cette section d'investissement.

Les recettes d'investissement s'établissent au montant global de 2.305 M€, en augmentation de 553 K€, afin d'optimiser la couverture des besoins de cette section de garantir la bonne marche de notre institution et de proposer deux mesures nouvelles en cette fin de gestion.

II.2 Les dépenses de d'investissement :

Nous sommes contraints de vous proposer des ajustements de comptes et des transferts entre chapitre afin de mieux répondre aux exigences de la réglementation comptable, d'afficher une équation budgétaire fidèle à la réalité de nos besoins et de nous adapter à l'aléa de la mise en œuvre des actions d'investissement.

Cette fin de gestion est aussi et surtout l'occasion d'optimiser l'utilisation des crédits alloués à cette section, du fait des efforts de rééquilibrages opérés sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement, afin de vous proposer à des acquisitions importantes pour notre institution en sus des mesures nouvelles complémentaires déjà mise en œuvre, à savoir l'aménagement des dépôts de Barchetta et d'Algajola pour 200K€, la prolongation de la voie du dépôt d'Aiacciu pour 80K€ et l'acquisition d'un chariot de mesure enregistrement géométrie de la voie pour 100K€ .

Aussi, il vous est proposé de retenir les allocations de ressources suivantes pour porter deux projets structurants nouveaux :

- Une enveloppe de 450k€ pour l'acquisition d'une pelle rail-route ;
- Une enveloppe de 50 K€ pour le déploiement d'un projet de tablettes à l'attention des chauffeurs de l'institution pour la transmission, dans un premier temps, des consignes de sécurité.

Outre les messages de développement pour nos équipes et notre institution, ces deux mesures complémentaires, comme l'acquisition également d'un chariot de mesure



enregistrement géométrie, devrait nous permettre progressivement de réduire les frais de prestations, de sous-traitance, de fonctionnement (homme/jour et fournitures) et de faciliter l'exécution des missions de nos agents directement concernés par ces avantages techniques et technologiques.

Synthèse relative aux recettes d'investissement :

Les dépenses et recettes totales d'investissement sont proposées en équilibre au montant global de **2.305.531,01 €**.



III – CONCLUSION

Dans le cadre de ce rapport, il vous est proposé le vote d'un budget en équilibre présentant la répartition suivante :

Section de fonctionnement :

Budget Primitif., Budget supplémentaires, DM n°1 – dépenses & recettes :
33.955.393,13 €.

Section d'investissement :

Budget Primitif., Budget supplémentaires, DM n°1 – dépenses & recettes :
2.305.531,01 €.

Ce projet de DM n°1 vient clôturer budgétairement l'exercice 2025, et réaffirme, en exécution, la poursuite des engagements actés avec la Collectivité de Corse et une stratégie claire et renouveler permettant de faire face aux enjeux d'avenir du chemin de fer de la Corse que ce soit en fonctionnement et plus particulièrement en investissement avec un effort inédit pour cet exercice (2,3 M€).

Cette exercice 2025 est une nouvelle fois le reflet d'un accompagnement fort et soutenu de la Collectivité de Corse permettant de faire face aux enjeux de développement et de modernisation de notre institution.

Les efforts de contrôle, de suivi et d'une gestion dynamique, sincère, saine et équilibré permettent d'engager une amélioration budgétaire et financière de notre institution, de préfigurer des rééquilibrages importants pour l'avenir et de contribuer au bon déroulement et à la bonne exécution des missions qui sont attribuées au chemin de fer de la Corse.

Sans préjuger des arbitrages à venir, l'exercice 2026 s'ouvrira dès les premiers jours du mois de janvier avec la poursuite du déploiement des actions de régulation indispensable à la réalisation de notre feuille de route, la structuration d'une nouvelle équation budgétaire et économique permettant de relever des défis ambitieux pour notre institution et la poursuite d'un engagement soutenu.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Le Président du Conseil d'Administration

Gilles SIMEONI



Etablissement Public Industriel et Commercial "U Caminu di Ferru di a Corsica"						Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur				
Budget Primitif 2025 (BP), Budget Supplémentaire 2025 (BS) Décision Modificative n°1 (DM1)						02A-981583743-20251222-CA2025-030-DE				
Exercice budgétaire 2025						Accusé certifié exécutoire				
						Réception par le préfet : 07/01/2026				
						Publication : 07/01/2026				
						Pour l'autorité compétente par délégation				
FONCTIONNEMENT - Exercice 2025										
										
Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	601	ACHATS STOCKÉS – MATIÈRES PREMIÈRES	230 360,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	- 97 000,00 €	303 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60211	ACHAT DE CARBURANT	1 936 925,57 €	1 715 000,00 €	1 715 000,00 €	- 120 000,00 €	1 595 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60213	ACHAT DE LUBRIFIANT	160 541,44 €	180 000,00 €	180 000,00 €	- 50 000,00 €	130 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60215	ACHAT DE PIÈCES DE RECHANGE	849 876,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €	- 27 000,00 €	773 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60221	CONBUSTIBLES	68 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €		70 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60224	FOURNITURES DE MAGASIN	800,00 €	500,00 €	500,00 €		500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	60225	FOURNITURES DE BUREAU	2 800,00 €	500,00 €	500,00 €		500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	604	ACHAT D'ETUDE ET DE PRESTATION DE SERVICES	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	- 4 500,00 €	2 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	292 288,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €		230 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	162 990,39 €	130 000,00 €	130 000,00 €	- 40 000,00 €	90 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	34 650,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €		35 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6066	CARBURANTS	104 125,53 €	95 000,00 €	95 000,00 €	- 5 000,00 €	90 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	220 000,00 €	225 000,00 €	225 000,00 €	- 30 500,00 €	194 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	611	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	572 000,00 €	365 000,00 €	365 000,00 €	437 000,00 €	802 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	9 669,60 €	500,00 €	500,00 €		500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	280 533,48 €	480 000,00 €	480 000,00 €	65 000,00 €	545 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	61521	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	187 600,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	- 15 000,00 €	85 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	61528	ENTRETIEN SUR AUTRES BIENS IMMOBILIERS	337 600,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €	- 220 000,00 €	130 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	61551	ENTRETIEN SUR MATÉRIEL ROULANT	1 148 775,00 €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	- 550 000,00 €	650 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	61558	ENTRETIEN SUR AUTRES BIENS MOBILIERS	171 021,55 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6156	MAINTENNANCE	250 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	- 94 000,00 €	106 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	616	PRIMES D'ASSURANCES	- €	- €	- €		- €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6161	MULTIRISQUES	124 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- 10 000,00 €	20 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	365 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	- 20 000,00 €	380 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6168	AUTRES (Assurances RC)	100 000,00 €	230 000,00 €	230 000,00 €	- 10 000,00 €	220 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	618	DIVERS	15 705,25 €	500,00 €	500,00 €		500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6223	Cout de traitement informatique à façon	27 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	- 20 000,00 €	5 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6226	HONORAIRES	888 900,00 €	640 000,00 €	640 000,00 €	- 26 500,00 €	613 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 514,38 €	1 000,00 €	1 000,00 €	14 000,00 €	15 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6228	HONORAIRES DIVERS	16 623,60 €	20 000,00 €	20 000,00 €	- 18 000,00 €	2 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6231	ANNONCES ET INSERTIONS	47 699,47 €	40 000,00 €	40 000,00 €	- 10 000,00 €	30 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6233	Foires et Expositions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6237	PUBLICATIONS	300,00 €	500,00 €	500,00 €		500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6238	DIVERS	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	45 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- 1 100,00 €	28 900,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6248	TRANSPORTS DIVERS	328 980,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6251	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	106 975,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	- 20 000,00 €	20 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6256	MISSIONS	150 125,80 €	120 000,00 €	120 000,00 €	- 60 000,00 €	60 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	16 510,14 €	15 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	319 250,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	- 30 000,00 €	90 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	23 214,64 €	30 000,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6281	CONCOURS DIVERS	10 500,00 €	10 500,00 €	10 500,00 €		10 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6282	Frais de Gardiennage	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	- 13 000,00 €	7 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6283	Frais de Netoyage des locaux	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	20 000,00 €	90 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6288	Autres (prestations de formation)	60 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	- 95 000,00 €	55 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	635111	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	10 305,75 €	10 500,00 €	10 500,00 €		10 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	635112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES	14 205,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €		14 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	63512	TAXES FONCIÈRES	25 545,85 €	25 000,00 €	25 000,00 €		25 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	2 294,88 €	2 500,00 €	2 500,00 €		2 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	63514	TAXE SUR LES VÉHICULES DES SOCIÉTÉS	7 112,70 €	7 000,00 €	7 000,00 €		7 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	2 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	637	AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	40 317,90 €	30 000,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €
Reste à réaliser - Exercice 2024						-		507 684,54		507 684,54
						9 877 637 €	8 860 000 €	9 367 685 €	- 880 600 €	8 487 085 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-981583743-20251222-CA2025-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/01/2026

Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6218	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR	- €	- €	- €		- €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6256	MISSIONS	120 000,00 €	- €	- €		- €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6311	TAXE SUR LES SALAIRES	1 600 000,00 €	1 450 000,00 €	1 450 000,00 €	80 000,00 €	1 530 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6312	TAXE D'APPRENTISSAGE	110 000,00 €	115 000,00 €	115 000,00 €	- 30 000,00 €	85 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6314	Cotisation pour default d'investissement	175 000,00 €	175 000,00 €	175 000,00 €	- 50 000,00 €	125 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6318	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	- €	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	26 700,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- 30 000,00 €	- €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6334	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION	10 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	16 000,00 €	46 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6338	CONTRIBUTION SUPP APPRENTISAGE				40 000,00 €	40 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	12 939 465,00 €	13 550 000,00 €	13 550 000,00 €	- 46 000,00 €	13 504 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6411-2	EVS DECEMBRE 2025 POUR PAYE DE JANVIER	- €	- €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6412	PROV CONGES PAYES - VARIATION 2024-2025	- €	- €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	- €	- €	- €		- €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6414	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	2 332 000,00 €	868 000,00 €	868 000,00 €	- 120 000,00 €	748 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6451	COTISATIONS À L'URSSAF	4 163 144,20 €	4 100 000,00 €	4 100 000,00 €	- 50 000,00 €	4 050 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6451	COTISATIONS À L'URSSAF - Charges EVS 12/2025 & Prov° congés				220 000,00 €	220 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	297 624,00 €	310 000,00 €	310 000,00 €		310 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 067 085,00 €	1 070 000,00 €	1 070 000,00 €	- 170 000,00 €	900 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	206 350,00 €	210 400,00 €	210 400,00 €	30 000,00 €	240 400,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6471	PRESTATIONS DIRECTES	45 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €		50 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6472	VERSEMENTS AUX COMITÉS D'ENTREPRISE	209 455,00 €	215 000,00 €	215 000,00 €	- 19 000,00 €	196 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	012	Dépenses de personnel	6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	- 8 000,00 €	28 000,00 €
						23 337 823 €	22 210 400 €	22 210 400 €	363 000 €	22 573 400 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	912 000,00 €	700 000,00 €	988 265,81 €	803 000,00 €	1 791 265,81 €
						912 000 €	700 000 €	988 266 €	803 000 €	1 791 266 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2/ 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	241 500,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	- 250 000,00 €	200 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	- €	- €	- €		- €
Dépense	Fonctionnement	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6875	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	- €	- €	- €	228 600,00 €	228 600,00 €
						241 500 €	450 000 €	450 000 €	- 21 400 €	428 600 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2/ 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	65	Charges diverses de gestion courante	658	Charges diverses de gestion courante	100,00 €	100,00 €	100,00 €		100,00 €
						100 €	100 €	100 €	- €	100 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	66	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	40 000,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €	20 000,00 €	29 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	66	Autres	6688	Autres	9 500,00 €	- €	- €		- €
						49 500 €	9 500 €	9 500 €	20 000 €	29 500 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Fonctionnement	69	Impôts sur les bénéfices ou assimilés	695	Impôts sur les bénéfices	- €	- €	645 442,78 €		645 442,78 €
						- €	- €	645 443 €	- €	645 443 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						34 418 560,13 €	32 230 000,00 €	33 671 393,13 €	284 000,00 €	33 955 393,13 €
----------------------------------	--	--	--	--	--	-----------------	-----------------	-----------------	--------------	-----------------

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement reporté	002	Résultat de fonctionnement reporté	26 052,23 €	- €	1 441 393,13 €		1 441 393,13 €
						26 052,23 €	- €	1 441 393,13 €	- €	1 441 393,13 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	013	Atténuation de charges	64198	Autres remboursements	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	70 000,00 €	120 000,00 €
Recette	Fonctionnement	013	Atténuation de charges	6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE	- €	- €	- €	- €	- €
						- €	50 000 €	50 000 €	70 000 €	120 000 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7061	TRANSPORT DE VOYAGEUR	4 277 188,10 €	4 500 000,00 €	4 500 000,00 €	80 000,00 €	4 580 000,00 €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7062	TRANSPORT DE VOYAGEUR - Coll. de Corse - Facturation gratuité étudiante	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	25 000,00 €	1 025 000,00 €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7063	PRODUITS DE L’AFFRÈTEMENT	105 700,00 €	- €	- €		- €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7068	PRODUITS DE L’AFFRÈTEMENT	100 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	2 000,00 €	122 000,00 €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7083	Locations diverses	10 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €		360 000,00 €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7084	Mise à disposition de personnel facturée	227 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		10 000,00 €
Recette	Fonctionnement	70	VENTES DE PRODUITS	7088	AUTRES PRODUITS D’ACTIVITÉS ANNEXES	665 319,95 €	280 000,00 €	280 000,00 €	40 000,00 €	320 000,00 €
						6 385 208	6 270 000	6 270 000	147 000	6 417 000

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	74	SUBVENTIONS D’EXPLOITATION	7472	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS - Exercice 2025	28 000 000,00 €	24 887 000,00 €	24 887 000,00 €		24 887 000,00 €
Recette	Fonctionnement	75	SUBVENTIONS D’EXPLOITATION	7472	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS - Reliquat exercice 2024	- €	828 000,00 €	828 000,00 €		828 000,00 €
Recette	Fonctionnement	74	SUBVENTIONS D’EXPLOITATION	7472	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS (Remboursement ELAP - 2024)	- €	185 000,00 €	185 000,00 €	- 14 000,00 €	171 000,00 €
						28 000 000 €	25 900 000 €	25 900 000 €	- 14 000 €	25 886 000 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	7588	Autres (Assurances)	7 300,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		10 000,00 €
						7 300 €	10 000 €	10 000 €	- €	10 000 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Fonctionnement	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Remb GNR 2024 écart TICPE	- €	- €	- €	53 000,00 €	53 000,00 €
Recette	Fonctionnement	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	773	Produits exceptionnels -Annul° de mandats sur exercice antérieur	- €	- €	- €	28 000,00 €	28 000,00 €
						7 300 €	- €	- €	81 000 €	81 000 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						34 418 560,28 €	32 230 000,00 €	33 671 393,13 €	284 000,00 €	33 955 393,13 €
--------------------------------------	--	--	--	--	--	-----------------	-----------------	-----------------	--------------	-----------------

INVESTISSEMENT - Exercice 2025

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Investissement	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2031	FRAIS D'ETUDE	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	- 10 000,00 €	5 000,00 €
Dépense	Investissement	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2033	FRAIS D'INSERTION	- €	10 000,00 €	10 000,00 €		10 000,00 €
Dépense	Investissement	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	150 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	- 64 000,00 €	56 000,00 €
						150 000 €	145 000 €	145 000 €	- 74 000 €	71 000 €

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	141 500,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	- 60 000,00 €	- €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2154	Matériel industriel	89 500,00 €	59 000,00 €	59 000,00 €	56 000,00 €	115 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2154	Matériel industriel - Pelle Rail Route				450 000,00 €	450 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2155	Outilsage industriel	45 500,00 €	190 000,00 €	190 000,00 €	- 160 000,00 €	30 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2156	Matériel de transport d'exploitation	131 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	190 000,00 €	245 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21753	Installations a caractère spécifiques	55 000,00 €	545 500,00 €	833 765,81 €	73 000,00 €	906 765,81 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2181	Installations qénérales, agencements, aménagements divers	24 500,00 €	24 500,00 €	24 500,00 €	63 000,00 €	87 500,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2182	Materiel Transport	450 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2183	Matériel informatique	54 000,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €	- 25 000,00 €	29 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2183	Matériel informatique - Tablettes ADC				50 000,00 €	50 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2184	Mobilier	12 500,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- 10 000,00 €	5 000,00 €
Dépense	Investissement	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2188	Autres	- €	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
						Reste à réaliser - Exercice 2024		-	314 265,20	314 265,20
						1 003 500,00	1 005 000,00	1 607 531,01	627 000,00	2 234 531,01

TOTAL DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT						1 153 500,00 €	1 150 000,00 €	1 752 531,01 €	553 000,00 €	2 305 531,01 €
------------------------------------	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	--------------	----------------

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- € -	791 822,38 €		- 791 822,38 €
						0,00	0,00	- 791 822,38	0,00	- 791 822,38

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Investissement	10	Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €	1 106 087,58 €		1 106 087,58 €
						0,00	0,00	1 106 087,58	0,00	1 106 087,58

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	912 000,00 €	700 000,00 €	988 265,81 €	803 000,00 €	1 791 265,81 €
						912 000,00	700 000,00	988 265,81	803 000,00	1 791 265,81

Sens	Libellé Section	Chapitre	Libellé	Article	Libellé Article par nature	DM n°2 / 2024	BP 2025	BS 2025	Variation + ou -	DM1 2025
Recette	Investissement	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28XXX	Amortissements	241 500,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	- 250 000,00 €	200 000,00 €
						241 500,00	450 000,00	450 000,00	- 250 000,00	200 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						1 153 500,00 €	1 150 000,00 €	1 752 531,01 €	553 000,00 €	2 305 531,01 €
-------------------------------------	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	--------------	----------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET 98158374300019	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPL EPIC CFC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de 001

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Décision modificative 2 (2)

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1 - CA 22 décembre 2025 (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

Réception par le préfet : 07/01/2026

Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	284 000,00	284 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	284 000,00	284 000,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	553 000,00	1 003 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	553 000,00	1 003 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	837 000,00	1 287 000,00
---------------------	------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGETReception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026**II****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

Pour l'autorité compétente par délégation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	9 367 684,54	0,00	-873 600,00	-873 600,00	8 494 084,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 210 400,00	0,00	363 000,00	363 000,00	22 573 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		31 578 184,54	0,00	-510 600,00	-510 600,00	31 067 584,54
66	Charges financières	9 500,00	0,00	13 000,00	13 000,00	22 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	645 442,78	0,00	0,00	0,00	645 442,78
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 233 127,32	0,00	-497 600,00	-497 600,00	31 735 527,32
023	Virement à la section d'investissement (6)	988 265,81		803 000,00	803 000,00	1 791 265,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00		-21 400,00	-21 400,00	428 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 438 265,81		781 600,00	781 600,00	2 219 865,81
TOTAL		33 671 393,13	0,00	284 000,00	284 000,00	33 955 393,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**33 955 393,13****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	120 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 270 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00	6 417 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 900 000,00	0,00	-14 000,00	-14 000,00	25 886 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		32 230 000,00	0,00	203 000,00	203 000,00	32 433 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		32 230 000,00	0,00	284 000,00	284 000,00	32 514 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		32 230 000,00	0,00	284 000,00	284 000,00	32 514 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**33 955 393,13****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****2 219 865,81**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de matériels mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



, des créances et des valeurs

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGETRéception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**Pour l'autorité compétente par délégation **A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	145 000,00	0,00	-74 000,00	-74 000,00	71 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 607 531,01	0,00	627 000,00	627 000,00	2 234 531,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 752 531,01	0,00	553 000,00	553 000,00	2 305 531,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 752 531,01	0,00	553 000,00	553 000,00	2 305 531,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 752 531,01	0,00	553 000,00	553 000,00	2 305 531,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**791 822,38**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 097 353,39****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 106 087,58	0,00	0,00	0,00	1 106 087,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 106 087,58	0,00	0,00	0,00	1 106 087,58
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 106 087,58	0,00	0,00	0,00	1 106 087,58
021	Virement de la section d'exploitation (4)	988 265,81		803 000,00	803 000,00	1 791 265,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	988 265,81		1 003 000,00	1 003 000,00	1 991 265,81
	TOTAL	2 094 353,39	0,00	1 003 000,00	1 003 000,00	3 097 353,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		préfet : 07/01/2026
		Publication : 07/01/2026
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 097 353,39



Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 991 265,81

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGETRéception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Pour l'autorité compétente par délégation

B1**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-873 600,00		-873 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	363 000,00		363 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	-21 400,00	-21 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		803 000,00	803 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		-497 600,00	781 600,00	284 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**284 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-74 000,00	0,00	-74 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	627 000,00	0,00	627 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		553 000,00	0,00	553 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**553 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGETRéception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Pour l'autorité compétente par délégation

B2**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70 000,00		70 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	147 000,00		147 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-14 000,00		-14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	81 000,00	0,00	81 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		284 000,00	0,00	284 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**284 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		803 000,00	803 000,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 003 000,00	1 003 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 003 000,00**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propo nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 367 684,54	-873 600,00	-873 600,00
601	Achats stockés - Matières premières	400 000,00	-90 000,00	-90 000,00
60211	Achat de carburant	1 715 000,00	-120 000,00	-120 000,00
60213	Achat de lubrifiant	180 989,00	-50 000,00	-50 000,00
60215	Achat de pièces de rechange	847 332,90	-27 000,00	-27 000,00
60221	Combustibles	70 000,00	0,00	0,00
60224	Fournitures de magasin	500,00	0,00	0,00
60225	Fournitures de bureau	500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 000,00	-4 500,00	-4 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	230 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	130 745,61	-40 000,00	-40 000,00
6064	Fournitures administratives	35 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	95 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	225 557,63	-30 500,00	-30 500,00
611	Sous-traitance générale	545 094,76	437 000,00	437 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	480 297,48	65 000,00	65 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	-15 000,00	-15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	350 000,00	-220 000,00	-220 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 348 960,37	-550 000,00	-550 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6156	Maintenance	279 308,40	-94 000,00	-94 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	400 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6168	Autres	230 000,00	-10 000,00	-10 000,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00
6223	Coût traitements informatiques à façon	25 000,00	-20 000,00	-20 000,00
6226	Honoraires	676 657,50	-26 500,00	-26 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	14 000,00	14 000,00
6228	Divers	20 000,00	-18 000,00	-18 000,00
6231	Annonces et insertions	40 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	500,00	0,00	0,00
6238	Divers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6241	Transports sur achats	31 114,00	-1 100,00	-1 100,00
6248	Divers	30 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	40 359,87	-20 000,00	-20 000,00
6256	Missions	120 437,00	-60 000,00	-60 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	120 000,00	-30 000,00	-30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	-13 000,00	-13 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres	160 830,02	-95 000,00	-95 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	10 500,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	14 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00	0,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	7 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 210 400,00	363 000,00	363 000,00
6311	Taxe sur les salaires	1 450 000,00	80 000,00	80 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	115 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6314	Cotisation pour défaut d'investissement	175 000,00	-50 000,00	-50 000,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	1 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	30 000,00	16 000,00	16 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Prévisions par le prévoyant : 07/01/2026				
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	40 000,00	40 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	13 550 000,00	0,00	154 000,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	300 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	868 000,00	-125 000,00	-120 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 100 000,00	170 000,00	170 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	310 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 070 000,00	-170 000,00	-170 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	210 400,00	30 000,00	30 000,00
6471	Prestations directes	50 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	215 000,00	-19 000,00	-19 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 000,00	-8 000,00	-8 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		31 578 184,54	-510 600,00	-510 600,00
66	Charges financières (b) (8)	9 500,00	13 000,00	13 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	9 500,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	645 442,78	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	645 442,78	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		32 233 127,32	-497 600,00	-497 600,00
023	Virement à la section d'investissement	988 265,81	803 000,00	803 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	450 000,00	-21 400,00	-21 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	450 000,00	-250 000,00	-250 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	228 600,00	228 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 438 265,81	781 600,00	781 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 438 265,81	781 600,00	781 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 671 393,13	284 000,00	284 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	284 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/01/2026

Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propos nouvelle	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	70 000,00	70 000,00
64198	Autres remboursements	50 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 270 000,00	147 000,00	147 000,00
7061	Transport de voyageur	4 500 000,00	80 000,00	80 000,00
7062	Recettes messageries par autocars	1 000 000,00	25 000,00	25 000,00
7068	Services accessoires transports	120 000,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses	360 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	280 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 900 000,00	-14 000,00	-14 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	25 900 000,00	-14 000,00	-14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		32 230 000,00	203 000,00	203 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	81 000,00	81 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	28 000,00	28 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	53 000,00	53 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		32 230 000,00	284 000,00	284 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 230 000,00	284 000,00	284 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	284 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Prop. nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	145 000,00	-74 000,00	-74 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	-10 000,00	-10 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	120 000,00	-64 000,00	-64 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 607 531,01	627 000,00	627 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	62 900,00	-60 000,00	-60 000,00
2154	Matériel industriel	142 561,65	506 000,00	506 000,00
2155	Outillage industriel	227 137,24	-160 000,00	-160 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	185 800,00	190 000,00	190 000,00
21753	Installations à caractère spécifique	875 626,07	73 000,00	73 000,00
2181	Installat° générales, agencements	24 500,00	63 000,00	63 000,00
2182	Matériel de transport	1 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	72 006,05	25 000,00	25 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	-10 000,00	-10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 752 531,01	553 000,00	553 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 752 531,01	553 000,00	553 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 752 531,01	553 000,00	553 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	553 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Provisions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 106 087,58	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 106 087,58	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 106 087,58	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 106 087,58	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	988 265,81	803 000,00	803 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	200 000,00	200 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	63 000,00	63 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	5 000,00	5 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	98 500,00	98 500,00
28155	Outillage industriel	0,00	6 000,00	6 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	4 500,00	4 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	20 500,00	20 500,00
28184	Mobilier	0,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		988 265,81	1 003 000,00	1 003 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		988 265,81	1 003 000,00	1 003 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 094 353,39	1 003 000,00	1 003 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 003 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) cf. Modalités de vote, I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Reception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CONTRAT SOCIETE GEN 2025 2026	23/06/2025	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2	

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									



(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

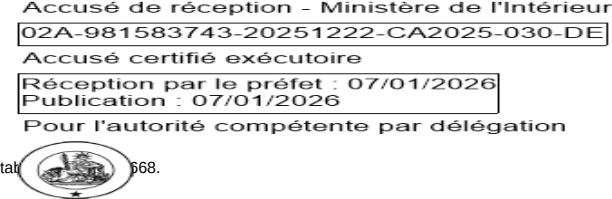
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES												IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE												A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		Publication : 07/01/2026	
AUTRES DETTES		Pour l'autorité compétente par délégation	A1.6



A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

Reception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Pour l'autorité compétente par délégation

A2



A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	D_20 - 2031 - Frais d'étude	2	17/06/2024
L	D_20 - 2032 - Frais de recherche et développement	2	17/06/2024
L	D_20 - 2033 - frais d'insertion	2	17/06/2024
L	D_20 - 2051 - Concessions et droits assimilés	2	17/06/2024
L	D_21 - 2131 - Batiments	8	17/06/2024
L	D_21 - 2135 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2138 - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2145 - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	8	17/06/2024
L	D_21 - 2148 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2151 - Installations complexes spécialisées	8	17/06/2024
L	D_21 - 2153 - Installations à caractère spécifique	8	17/06/2024
L	D_21 - 2154 - Matériel industriel	5	17/06/2024
L	D_21 - 2155 - Outillage industriel	5	17/06/2024
L	D_21 - 2156 - Matériel de transport d'exploitation	5	17/06/2024
L	D_21 - 2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	17/06/2024
L	D_21 - 2158 - Autres	8	17/06/2024
L	D_21 - 2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	8	17/06/2024
L	D_21 - 2182 - Matériel de transport	5	17/06/2024
L	D_21 - 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3	17/06/2024
L	D_21 - 2184 - Mobilier	8	17/06/2024
L	D_21 - 2188 - Autres	8	17/06/2024
L	D_22 - 2231 - Batiments	8	17/06/2024
L	D_22 - 2235 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2238 - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2241 - Constructions sur sol d'autrui - Batiments	8	17/06/2024
L	D_22 - 2245 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2248 - Constructions sur sol d'autrui - autres constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2251 - Installations complexes spécialisées	8	17/06/2024
L	D_22 - 2253 - Installations à caractère spécifique	5	17/06/2024
L	D_22 - 2254 - Matériel industriel	5	17/06/2024
L	D_22 - 2255 - Outillage industriel	5	17/06/2024
L	D_22 - 2256 - Matériel de transport d'exploitation	5	17/06/2024
L	D_22 - 2257 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	17/06/2024
L	D_22 - 2258 - Autres	5	17/06/2024
L	D_22 - 2282 - Matériel de transport	5	17/06/2024
L	D_22 - 2283 - Matériel de bureau et matériel informatique	3	17/06/2024
L	D_22 - 2284 - Mobilier	8	17/06/2024
L	D_23 - 2313 - Constructions	8	17/06/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Réception par le préfet : 07/01/2026 Publication : 07/01/2026 Pour l'autorité compétente par délégation
L	D_23 - 2314 - Constructions sur sol d'autrui	8	17/06/2024
L	D_23 - 2315 - Installations , matériel et outillage techniques	5	17/06/2024
L	D_23 - 2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	8	17/06/2024
L	D_23 - 2318 - Autres immobilisations corporelles	8	17/06/2024
L	D_23 - 232 - Immobilisations incorporelles en cours	2	17/06/2024

IV – ANNEXESReception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026**IV****ELEMENTS DU BILAN**

Pour l'autorité compétente par délégation

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026
ETALEMENT DES PROVISIONS		Pour l'autorité compétente par délégation A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée(année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Charge de personnel	Provisions pour congés CET de l'&EPA;EPIC	228 600,00	0	0,00	228 600,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES		Pour l'autorité compétente par délégation A4.1



DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-791 822,38	0,00	0,00	-791 822,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-791 822,38	0,00	0,00	-791 822,38

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2) Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	1 106 087,58	0,00	0,00	1 106 087,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-791 822,38	0,00	0,00	-791 822,38
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	314 265,20	0,00	0,00	314 265,20

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	553 000,00	553 000,00	553 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	553 000,00	553 000,00	553 000,00

- (1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente*
- (2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*
- (3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

Réception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		Pour l'autorité compétente par délégation	A4.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 0,00	553 000,00	VI 553 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	553 000,00	553 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	63 000,00	63 000,00
281	Amortissement immobilisations corporelle	0,00	-450 000,00	-450 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	5 000,00	5 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	98 500,00	98 500,00
28155	Outillage industriel	0,00	6 000,00	6 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	4 500,00	4 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	20 500,00	20 500,00
28184	Mobilier	0,00	2 500,00	2 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	803 000,00	803 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		Reception par le prelet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ÉPURATION ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION		Pour l'autorité compétente par délégation	A5.1.1



Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		Pour l'autorité compétente par délégation	A5.1.2



Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT		Pour l'autorité compétente par délégation	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION			

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ELEMENTS DU BILAN		Publication : 07/01/2026	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT		Pour l'autorité compétente par délégation	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT			

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				A6
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-981583743-20251222-CA2025-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/01/2026

Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



IV

A7

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES															Pour l'autorité compétente par délégation
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS															IV
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE															B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		Publication : 07/01/2026	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		Pour l'autorité compétente par délégation	B1.4



B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		Pour l'autorité compétente par délégation
	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
	ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5



ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Reception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation
B1.6



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reception par le préfet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026



IV
pour l'autorité compétente par délégation
B1.7

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		Reception par le prelet : 07/01/2026	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		Publication : 07/01/2026	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		Pour l'autorité compétente par délégation	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDIT PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES		Reception par le prelet : 07/01/2026	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		Publication : 07/01/2026	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		Pour l'autorité compétente par délégation	B2.2



B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES		Pour l'autorité compétente par délégation	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT			
EMPLOYE PAR LA REGIE			

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé certifié exécutoire

Reception par le prefet : 07/01/2026
Publication : 07/01/2026

IV

Pour l'autorité compétente par délégation

C2



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES		Reception par le préfet : 07/01/2026	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		Publication : 07/01/2026	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		Pour l'autorité compétente par délégation	C3



C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
D



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/12/2025

Présenté par (1) Gilles SIMEONI,
A Direction de l'EPIC U CAMINU di FERRU di a CORSICA le 22/12/2025
(1) Gilles SIMEONI,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil d'Administration
A Direction de l'EPIC U CAMINU di FERRU di a CORSICA, le 22/12/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Gilles SIMEONI

Certifié exécutoire par (1) Gilles SIMEONI, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil d'Administration de l'EPIC.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



LISTE D'EMARGEMENT

Conseil d'Administration du 22 décembre 2025 à 09H00



ADMINISTRATEURS	EMARGEMENT	VISIO-CONFERENCE	POUVOIR
Collectivité de Corse			
SIMEONI Gilles			
MAUPERTUIS Marie-Antoinette			
BATTESTINI Serena			
CASANOVA SERVAS Marie-Hélène		Oui	
FAGNI Muriel		Oui	
FILIPPI Petru-Antone			
GIABICONI Jean-Charles			
GUIDONI Pierre		Oui	
LE BOMIN Vanina			
MONDOLONI Jean-Martin			
POLI Antoine			
PONZEVERA Juliette			Pouvoir Fagni

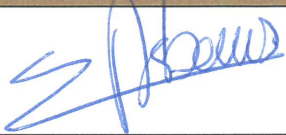
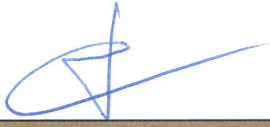
POZZO DI BORGIO Louis		Oui	
SAVELLI Jean-Michel			
VALDRIGHI Hervé		Oui	
Représentants du personnel			
DESBOUIS André			
FINIDORI Charles			
Préfecture de Région			
Préfecture de Région			

TABLEAU DES EFFECTIFS - EPIC CFC - 01/01/2025



Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Direction	Président	CP	1	1	0
	Directeur	CP	1	1	0
	Agent comptable	CP	1	1	0
	Directeur Administratif et Financier	CP	1	1	0
	Assistante de Direction - Communication	Maitrise	1	1	0
	Total		5	5	0

CP : contrat public

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Pôle Transport	Responsable Transport	Cadre	1	0	1
	Assistante administrative Transport	Maitrise	1	1	0
	Assistante Commercial/Marketing	Exécution	1	0	1
	Chef de zone Transport	Maitrise	1	1	0
	Total		4	2	2

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Pôle S	Adjoint Sécurité EX/INFRA	Maitrise	1	1	0
	Assistant Sécurité M/T - SST	Cadre	1	1	0
	Total		2	2	0

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Service Généraux	Responsable des services Généraux	Cadre	1	1	0
	Assistante de Direction	Maitrise	1	1	0
	Agent Service Généraux	Exécution	1	1	0
	Agent Entretien	Exécution	2	2	0
	Total		5	5	0

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
RH	Chef du personnel	Cadre	1	1	0
	Assistants RH (personnel et paie)	Exécution	2	1	1
	Cheffe de Pôle paie	Maitrise	1	1	0
	Gestionnaire documentation/RSI	Maitrise	1	1	0
	Cheffe de Pôle Formation Professionnelle	Maitrise	1	1	0
	Total		6	5	1

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Finances	Chef de service	Cadre	1		0
	Responsable des affaires juridiques de la commande publique	Cadre	1	1	0
	Régisseur des recettes	Maitrise	1	1	0
	Contrôleur de gestion	Maitrise	1	1	0
	Assistant comptabilité	Exécution	1	0	1
	Responsable Titan	Maitrise	1	1	0
	Total		6	5	1

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Exploitation	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Adjoint Chef de Service	Cadre	1	1	0
	Gestionnaire de Moyens	Maitrise	2	2	0
	Assistante MTE	Maitrise	1	1	0
	Chef de zone sécurité	Maitrise	2	2	0
	Agent Circulation Centralisée	Maitrise	5	5	0
	Agent de Train	Exécution	28	28	0
	Agent de Train mixte	Exécution	14	12	2
	Agent Mouvement	Exécution	32	30	2
	Agent Mouvement intérimaire	Exécution	10	9	1
	Agent Exploitation	Exécution	7	6	1
	Total		103	97	6

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Traction	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Chef des Agents de Conduite	Maitrise	2	2	0
	Gestionnaire de Moyens	Maitrise	1	1	0
	Agents de Conduite	Exécution	40	40	0
	Total		44	44	0

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Matériel	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Responsable des Dépôts	Maitrise	1	1	0
	Chef d'Atelier	Maitrise	1	1	0
	Responsable Programmation	Maitrise	1	1	0
	Chef d'unité	Maitrise	2	2	0
	Référent	Maitrise	3	3	0
	Responsable logistique	Maitrise	2	2	0
	Responsable Installation/Outillage	Maitrise	1	1	0
	Agent de dépôt	Exécution	1	1	0
	Opérateur maintenance dépanneur	Exécution	6	5	1
	Opérateur maintenance	Exécution	20	19	1
	Total		39	37	2

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Infrastructure	Chef de service	Cadre	1		0
	Chef de service Adj	Cadre	1	1	0
	Contrôleur OA/OT	Maitrise	2	1	1
	Chef de District sécurité	Maitrise	1	1	0
	Chef de District Production	Maitrise	2	2	0
	Chef de Brigade	Maitrise	4	4	0
	Chef de Brigade Adj	Exécution	4	3	1
	Opérateur technique maintenance	Exécution	1	1	0
	Opérateur maintenance voie	Exécution	28	26	2
	Agent Voie (Equipe Verte)	Exécution	1	1	0
	Agent Voie RST	Exécution	1	1	0
	Chef de Pôle SE/SM	Maitrise	1	1	0
	Chef de Pôle SE/SM adj	Maitrise	1	1	0
	Opérateur maintenance SE/SM	Exécution	8	6	2
Total			56	50	6

			Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
	Total		270	252	18

Service	Poste	Nature du contrat	Qualif	Nombre
Prod.	Assistante Commercial/Marketing	CDD	Exécution	1
EX	Agent Mouvement Intérimaire	CDD	Exécution	1
EX	Agent de Train	CDD	Exécution	3
EX	Agent de Train Mixte	CDD	Exécution	2
EX	Agent Exploitation	CDD	Exécution	2
MA	Opérateur maintenance	Apprenti	Exécution	2
MA	Opérateur Maintenance Dépanneur	CDD	Exécution	1
IN	Opérateur Maintenance Voie	CDD	Exécution	3
Total				15